FPCI FOOD INVEST

Fonds Professionnel de Capital Investissement dédié au secteur du Food & Beverage

inter invest capital

Confidentiel - Ne pas diffuser sans autorisationpréalable

FOOD XPERT

Avertissement
CONFIDENTIEL

Le contenu, les données et analyses présentées dans ce document ne sauraient être interprétés sans les commentaires qui les accompagnent.

Cette présentation est fournie de façon strictement confidentielle à un nombre restreint de destinataires. Elle a été préparée uniquement à titre informatif et préliminaire, comme complément des informations contenues dans la documentation juridique du Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI), régi par les dispositions de l'article L 214-159 du code monétaire et financier et dénommé Food Invest. Le FPCI Food Invest est un fonds professionnel dont la souscription est réservée à des investisseurs avertis en application de l'article 423-49, I du règlement général de l'AMF.

Cette présentation préliminaire et son contenu pourront être modifiés et/ou complétés par la société de gestion du FPCI Food Invest, Inter Invest Capital, et par conséquent ne peuvent pas être utilisés pour prendre une décision d'investissement. Cette présentation ne constitue pas et ne doit pas être interprétée comme une sollicitation, une recommandation ou une offre de souscription de parts du FPCI Food Invest.

La distribution du présent document peut être limitée dans certains pays par la législation ou la réglementation applicable.

Chaque destinataire de ce document reconnait que le présent document est confidentiel et ne peut être ni communiqué à un tiers, ni reproduit, totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit d'Inter Invest Capital ou de FoodXpert. Les personnes entrant par conséquent en possession de cette présentation sont tenues de respecter ces restrictions. Inter Invest Capital et FoodXpert déclinent toute responsabilité si un destinataire utilise cette présentation en violation d'une de ces restrictions.

Le traitement des avantages fiscaux présentés dans ce document dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. L'avantage fiscal ne pourra être obtenu que si l'investisseur conserve ses parts pendant la durée nécessaire définie dans la documentation réglementaire des fonds.

L'investissement dans les fonds gérés par Inter Invest Capital peut comporter des risques importants dus, entre autres, à la nature des investissements que les fonds font ou ont prévu de faire. Entre autres, les investissements réalisés par les fonds sont risqués et peu liquides. De plus, rien ne garantit que le taux de rendement attendu des fonds puissent être atteints ni même que les fonds, à la date de leur liquidation, restitueront aux porteurs de parts le montant du capital qu'ils ont versé initialement. **Les fonds présentent donc un risque de perte en capital.**

Vue d'ensemble

Investisseurs

inter invest capital

Société de Gestion
(agréée par l'AMF)

FPCI
FOOD INVEST

FOOD XPERT

Conseil stratégique

Food & Beverage

FoodXpert

L'équipe

F&B

Le Fonds

Deal Flow

La Recette

Annexes

FoodXpert

Alexandre Houpert
Fondateur FoodXpert

Après une carrière dans la vente de produits financiers en salle de marché chez Société Générale puis JP Morgan, Alexandre est aujourd'hui membre du conseil d'administration du groupe familial Enodis.

Marc El Asmar
Fondateur FoodXpert

Marc a été jusqu'à récemment responsable de la vente des activités de marchés toutes classes d'actifs confondues du groupe Société Générale. Passionné par le monde de la gastronomie, il est à titre personnel investisseur dans plusieurs chaînes de restauration.

François Houpert
Président & fondateur d'Enodis

François a fondé Enodis en 1989. Enodis est aujourd'hui le leader de la fabrication et de la distribution de matériel de grande cuisine.

Ziad Joumblat
Robuchon international, Quilvest PE

Ziad bénéficie de 25 années d'expérience et de développement dans le secteur du F&B : Henry J Bean's, Hard Rock Café, Pizza Hut, Planet Hollywood, Torlla, Yo Sushi !, Big Fernand, Lateral...

Didier Valet
Xanthe Conseil

Ex-directeur général délégué du groupe Société Générale, Didier exerce aujourd'hui des missions de conseils en haut de bilan pour plusieurs groupes.

Grégory Cohen
99 Haussamnn, Mom'Art

Grégory a ouvert plusieurs restaurants comme Le Bar à Burger, Le Camion à Burger, 99 Haussman, Mom'Art. Il est aussi présentateur TV de l'émission à succès avec "Chéri(e), c'est moi le chef".

Côme de Cherisey
Ex CEO Gault & Millau

Côme a été CEO international de Gault & Millau de 2011 à 2019. Il a aussi fondé la dotation pour les jeunes talents qui a aidé 63 jeunes chefs à ouvrir leur premier restaurant en 5 ans.

Pierre Blanc
Stratégique et opérationnel

Entrepreneur multi-casquettes, Pierre a développé une solide expérience en finance de marché avant de gérer une holding familiale dédiée à la restauration, à la foodtech et aux nouvelles technologies.

Aurélie Vincent
Marketing et communication

Aurélie démarre sa carrière dans l'ingénierie financière et capital introduction dans une grande banque européenne. Au sein de FoodXpert, elle accompagne les entreprises dans leur stratégie de communication.

Anthony Chamie
Conseil stratégique

Anthony démarre sa carrière chez Société Générale dans la distribution et marketing de produits financiers. Au sein de FoodXpert, il conseille en haut de bilan et en stratégie les entreprises partenaires.

Confidentiel - Ne pas diffuser sans autorisation préalable

Inter Invest Capital

Daniel Petit
CEO

- Founder of Inter Invest Group
- Arts & Métiers / Dr of Economics

Benjamin Cohen
Managing Partner

- In charge of post deal plan of Civica (following acquicition by OMERS PE)
- Director – Deloitte UK – transaction services
- Consultant - Advention
- HEC

Guillaume Donnedieu
Partner

- VC principal – Idinvest (Eurazeo)
- M&A (large cap) – EDF Group
- M&A (large cap) – Deutsche Bank
- EM Lyon / Universität St Gallen / Columbia University

Marjory Garnier
CFO

- CFO – Prodencia
- Fund manager – Unigrains
- Master in finance and controlling (Orleans university)

Benoit Petit
Managing Partner

- MD, Head of sales activities for Cross Asset Solutions at SG – Executive Committe member
- Head of Market activities – Switzerland – SG
- Supaero / Master in Aeronautical engineering - Imperial College, London

Julien Hugot
Managing Partner

- Co-founder VivaSon (20 sales points in France, 65 employees,, +15m€ Turnover)
- Consultant at Oliver Wyman
- Audit - Mazars
- HEC

Sylvain Laporte
Investment Director

- Corporate Relations - BNP Paribas
- RM at BNP Paribas – Private Banking
- ESC Amiens / Master II in wealth management, Clermont Ferrand

Pierre Guidou
Chief Compliance Officer

- Compliance officer – Sycomore Asset Management
- Master in banking finance and insurance, risk management (Paris 13e)

F&B

Le Fonds

Deal Flow

La Recette

Annexes

Confidentiel - Ne pas diffuser sans autorisation préalable

Qu'est ce que le F&B ?

Distribution
Restauration rapide
Boulangeries
Restauration
Cantines
Cavistes
Pâtisseries
Production
Food Tech
Halles Gourmandes
Smoothies
Plateformes
Fast Casual
Cocktails
Supermarchés
Caisses digitales
Jus
Ghost Kitchens
Viandes Végétales
Paniers cuisines
Packaging
Gaspillage
Café
Livraisons locales

« bon pour soi, bon pour la société, bon pour la planète »

QUALITE FRANCE

TRACABILITE

~~E~~ E ~~E~~

"Fait Maison"

ECO PACK

Digitale

DELIVERY
SERVICE

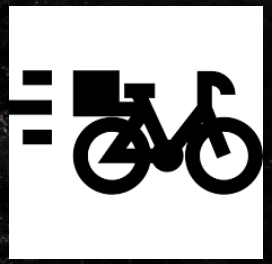

DELIVERY
EXPRESS

ONE
SKILLET
TUSCAN
ONE
SHEET PAN
BOURBON PORK

Mutations d'usage

5 Sous-Segments

Restauration

- Restauration
- Restauration rapide
- Halles Gourmandes
- Fast casual
- Cantines

Production

- Viandes végétales
- Jus
- Café
- Pâtisseries
- Smoothies

Distribution

- Plateformes
- Paniers cuisinés
- Boulangeries
- Livraisons locales
- Cavistes

B2B

- Packaging
- Ghost kitchens
- Bons cadeaux
- Ustensiles bio
- Gaspillage

Food Tech

- Delivery
- Caisses digitales
- Robots
- Bornes
- Click and Collect

Confidentiel - Ne pas diffuser sans autorisation préalable

Le Fonds

Deal Flow

La Recette

Annexes

Vue d'ensemble

Stratégie

MONTANT MAX — **50m€**

TRI NET (1) CIBLE — **12%**

des montants investis

(1) Net des frais de gestion (hors carried) (2)

HORIZON — **7 ans**

(prorogeable 2 fois 1 an)

Fonds sectoriel sur le Food & Beverage : restauration, distribution et e-commerce, production alimentaire et de boissons, B2B, Food Tech

Europe

Sociétés non cotées.
CA allant jusqu'à 30 m€

Accompagnement au développement et à l'accélération

Actions
Participations minoritaires

(2) Cet objectif de performance non garanti correspond à une période de détention de 7 ans.

Structuration et caractéristiques

Investisseurs

FPCI
Food Invest
50m€

+/- 25 participations

Prises de participations au travers d'investissements principalement en actions

Allocation :
Coeur de cible sur des sociétés établies allant jusqu'à 30m€ de CA
Allocation possible sur de nouveaux concepts

Horizon d'investissement : 4-5 ans

Signature d'un pacte d'actionnaires avec droits de sortie conjointe, obligation de cession, liquidité renforcée, a minima 1 siège aux organes de gouvernance et droits de veto sur les décisions clés

Les caractéristiques financières

Véhicule	**FPCI**	**Prime de souscription (applicable uniquement aux parts A, A1, B, B1)**	1,5% fixe au-delà de 12 mois 2.25% fixe au-delà de 18 mois (acquis au fonds)
Horizon	**2027** Prorogeable 2 fois/1an	**Types de parts**	Parts A, A1 : souscription min.100 k€ Parts B, B1 : souscription min.1M€ Part C : destinée aux équipes de la société de gestion et de FoodXpert Part F : réservée à l'engagement de FoodXpert
Montant Max	**50 m€**	**Frais de gestion**	Part A, A1 : 2.50%/an Part B, B1 : 1.85%/an Part C : 1.50%/an Part F : 1.50%/an Parts A1 & B1 éligibles à l'apport-cession
Engagement FoodXpert	**700k€**		
Leverage	**Aucun**	**Carried interest**	20% au-delà de 135% du montant appelé (avec catch-up)
		TRI net cible (hors carried)	12%
Stratégie	**Food & Beverage**	**Acteurs**	Société de gestion : Inter Invest Capital Conseil : FoodXpert Délégatoire comptable : Inter Invest Dépositaire : RBC Investor Services Bank CAC : Mazars
Appel de fonds	**En une ou plusieurs fois**		

L'ensemble des caractéristiques du FPCI sont détaillées dans le règlement du fonds

Éligibilité au dispositif de l'apport-cession

(article 150-0 B ter du CGI)

Le FPCI Food Invest est un produit financier conçu en réponse à l'évolution récente de la législation rendant les fonds de capital investissement éligibles au dispositif dit de l'apport cession. La Société de Gestion et FoodXpert se laissent la possibilité de rendre le FPCI Food Invest éligible au dispositif de réinvestissement prévu par l'article 150-0 B ter du CGI et dans cette perspective le FPCI Food Invest respectera les conditions suivantes à l'expiration du 5ème anniversaire de la dernière Souscription :

Les actifs du FPCI doivent être constitués, pour 75% au moins de parts ou actions de sociétés :

- Soumises à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou y seraient soumises dans les mêmes conditions si l'activité était exercée en France ;
- Ayant une activité commerciale au sens des articles 34 ou 35 du CGI, industrielle, artisanale, libérale, agricole ou financière (les activités de gestion de son propre patrimoine mobilier ou immobilier sont exclues du bénéfice de cette dérogation) ;
- Ayant leur siège dans un Etat membre de la Communauté européenne ou dans un autre Etat ou territoire ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale ;

Les parts ou actions des sociétés visées au paragraphe a. doivent avoir été :

- Reçues en contrepartie de souscriptions en numéraire au capital initial ou à l'augmentation de capital de ces sociétés ; ou
- Acquises dans des sociétés ayant une telle activité et si l'acquisition donne au FPCI Food Invest le contrôle de ces sociétés ;

Les actifs du FPCI Food Invest

doivent être constitués, pour 50% au moins de parts ou actions de sociétés dont les titres ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé ou un système multilatéral de négociation, sauf si ce marché est un système multilatéral de négociation où la majorité des instruments admis à la négociation sont émis par des petites et moyennes entreprises au sens de l'annexe I du règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014.

Fiscalité du FPCI Food Invest

Principales règles d'investissement applicables au FPCI Food Invest163 quinquies B I et II, 150-0 A, 38-5 2° et 219 I a sexies du CGI) :

- Quota Juridique : 50% en actions, ou titres donnant accès au capital de sociétés non cotées
- Quota Fiscal :50% des sociétés ayant leur siège dans l'UE ou EEE, sont soumises à l'IS et exercent une activité commerciale industrielle ou artisanale
- 163 quinquies B I et II : chaque porteur conserve ses parts pendant au moins 5 ans
- En application de 38-5 2°, pour les personnes morales toute distribution est affectée en priorité au remboursement des apports. l'excédent est soumis à imposition dans les conditions décrites si après

Les parts du fonds bénéficient d'une fiscalité attractive :

- Exonération de l'imposition sur le revenu pour les personnes physiques(1) (article 163 quinquies B du CGI) et les personnes morales(2) (art. 219, I, a sexies-2 du CGI) dans les conditions décrites dans la note fiscale du fonds.
- Une note fiscale décrit plus précisément la fiscaliteé applicable au Fonds, à la distribution des produits et des plus-values de cession des parts du Fonds ainsi que le mécanisme de l'apport cession. Cette note fiscale vous est communiquée sur demande à titre purement indicatif et ne doit pas être considérée comme un conseil fiscal. Votre fiscalité dépendant de votre situation personnelle, il vous est recommandé de vous rapprocher de votre conseil fiscal habituel avant toute souscription dans le Fonds.

(1) Les personnes physiques restent toutefois redevables des prélèvements sociaux applicables. Il est rappelé que cette exonération est soumise au respect par l'investisseur personne physique résidente fiscale française, d'un certain nombre de conditions et notamment d'un engagement de conservation de ses parts jusqu'au 31 décembre de la 5ème année suivant celle de la souscription (« Délai de Conservation »). L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait que ces dispositifs fiscaux sont susceptibles d'évoluer postérieurement à la date d'agrément du fonds.

(2) Il est rappelé que les produits des parts et les plus-values réalisées par les porteurs de parts, personnes morales françaises soumises à l'IS à l'occasion de la cession ou du rachat des parts, seront soumises au régime des plus et moins-values à long terme (permettant l'application d'un taux réduit d'IS de 0% ou 15 % en fonction des participations composant le portefeuille du Fonds) sous réserve que les parts du Fonds soient détenues par le porteur de parts depuis au moins cinq ans.

Vue d'ensemble

La politique ESG du FPCI Food Invest

La société Inter Invest Capital est signataire des **Principes pour l'Investissement Responsable de l'ONU (PRI)** depuis 2020

Le FPCI Food Invest prendra en compte les critères ESG dans le cadre de ces investissements.

Dimension ESG dans l'accompagnement fourni aux cibles avec un suivi et monitoring de critères ESG quantitatifs et des actions mises en place

Inclusion de **clauses ESG** spécifiques dans les pactes d'associés mis en place avec les cibles

1. Clause de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

Les Associés ont été informés de l'engagement pris par les Investisseurs en tant que signataire des Principes de l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI), de prendre en compte dans ses investissements et dans le suivi de ses participations, des critères environnementaux, sociaux, sociétaux, et de bonne gouvernance d'entreprise (critères « **ESG** »), tels que :

- l'utilisation des ressources naturelles,
- les impacts environnementaux,
- l'emploi,
- le dialogue social,
- les ressources humaines,
- l'attention portée aux personnes,
- les relations avec les fournisseurs et les clients,
- les relations avec le territoire et les « parties prenantes » en général,
- la gouvernance,
- le management.

Les Dirigeants s'engagent à s'inscrire dans une démarche de progrès pour que la Société et ses Filiales exercent leurs activités dans des conditions conciliant intérêt économique et responsabilité sociétale de l'entreprise et à prendre les actions nécessaires en vue de faire progresser la Société et ses Filiales dans ses aspects environnementaux, sociaux et sociétaux.

2. Engagements éthiques

Les Parties s'engagent, chacune pour ce qui les concerne et dans la limite de leurs pouvoirs respectifs en qualité d'Associé et/ou de mandataire social et/ou de prestataire de services de la Société, à prendre, dans le cadre de leurs activités au sein de la Société, toutes les dispositions nécessaires pour que la Société exerce ses activités et fasse ses meilleurs efforts pour obtenir de ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services, français ou étranger, qu'ils prennent l'engagement d'exercer leurs activités :

(i) dans des conditions conformes aux principes généraux et règles résultant de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales du 4 novembre 1950 et des prescriptions ou recommandations du Bureau International du Travail, notamment au regard de la protection de l'enfance ;

(ii) en évitant ou en limitant, autant que les techniques disponibles le permettent, les atteintes à l'environnement ;

(iii) en cas d'exploitation d'un site ou d'une messagerie sur le réseau Internet, en ne délivrant aucun message qui heurte aux bonnes mœurs et aux principes généraux et règles résultant de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales ;

(iv) dans des conditions conformes aux règles professionnelles, d'éthiques et de déontologies applicables aux activités de la Société ou usuelles en la matière, notamment en ce qui concerne la réglementation issue du Code de la santé publique français ;

(v) et à mettre en place des mesures de contrôle appropriées en ce qui concerne le respect de ces engagements.

Timing

Un fonds de 7 ans prorogeable 2 fois 1 an

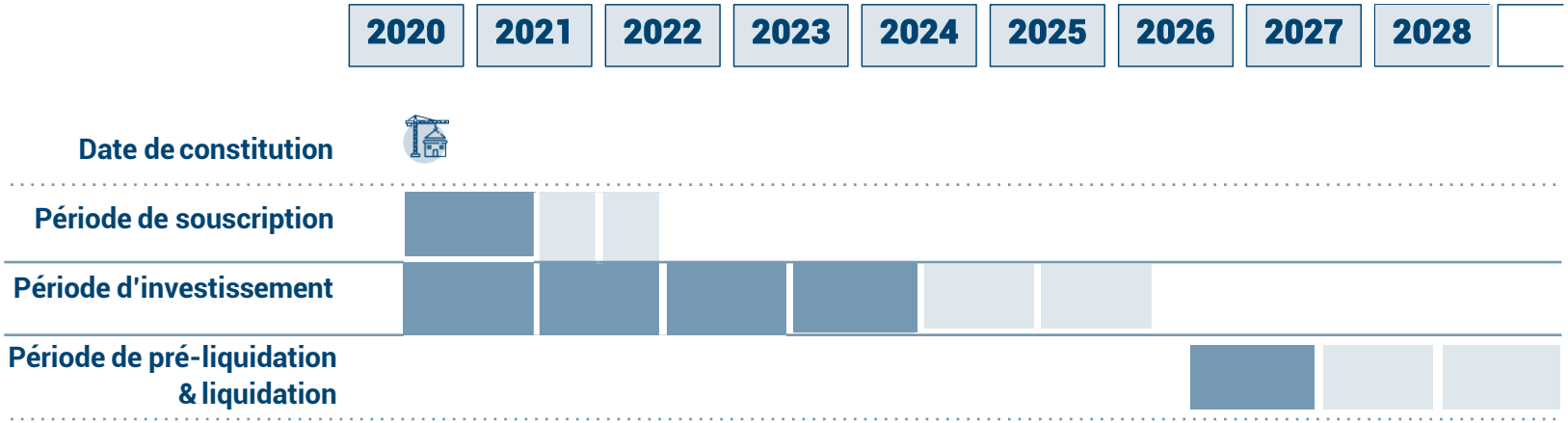

Période de souscription

- 1 an
- Prorogeable 2x6 mois
- Possibilité d'y mettre fin à tout moment
- Appels de fonds en une ou plusieurs fois (fonction de la classe)

Période d'investissement

- 4 ans
- Prorogeable 2 x 1 an
- +/- 15 participations dont certaines déjà identifiées

Période de pré-liquidation & liquidation

- Date d'ouverture du 6ème exercice du fonds
- Possibilité de céder des participations avant cette date
- Objectif de céder tous les actifs du fonds au bout de 7 ans (prorogeable 2 fois 1 an)

Deal Flow

La Recette

Annexes

Vue d'ensemble – FPCI Food Invest

Processus d'investissement - KPI

95 Dossiers analysés

10 Dossiers présentés

5 Investissements

Sous-segments : Répartition

Participations, cibles, dossiers refusés

	Restauration	Production	Distribution	B2B	Food Tech
Participations	GALLIKA, New School TACOS		AVEKAPETI	KITCH N'BOX	my·beez·box
Refusés	Chaîne de restauration	Cocktails pré-mixés	Food Court		Formation en ligne
En cours	Chaîne de boulangeries			Dark Kitchen – marques virtuelles	Plateforme de livraison

Confidentiel - Ne pas diffuser sans autorisationpréalable

Investissements réalisés

KITCH N'BOX – Sous segment : BtoB

Taille du ticket

223 k€

Objectifs de la levée
- Accélérer l'expansion à l'échelle nationale
- Développer de nouveaux services pour ses clients
- Intensifier ses efforts en R&D

Activité
Créée en 2016
Création, aménagement et mise à disposition d'espaces et de services optimisés pour les professionnels de la restauration et de la FoodTech

Fondateurs

Mélanie Fournials
Fondatrice & COO
IUT de Marne-la-Vallée, ICD Business School

2015-2017 : Super Fringale
Associée et responsable opérationnelle

2011-2014 : Groupe IGS
Responsable communication

Harrison Hodges
Fondateur & CEO
ICD Business School

2012-2017 : Super Fringale
Fondateur - Traiteur événementiel, Street Food, Livraison et Food Truck

2005-2008 : Galeries Lafayette
Sales Manager - BHV

Eddy Persico
Directeur Technique
Infosup – Informatique des Services Techniques

2016-2018 : Technisur
Fondateur, société de sécurité électronique

2006-2016 : Sociétés BTP
Electricien & technicien

Investissements réalisés

MY BEEZ BOX – Sous segment : Foodtech

my·beez·box

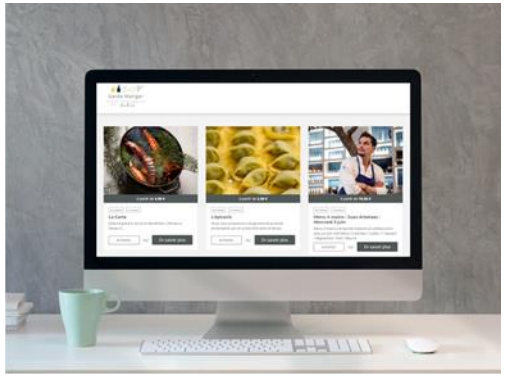

Taille du ticket

300 k€

Objectifs de la levée
- Renforcer les équipes (7 recrutements à réaliser pour compléter l'équipe commerciale et l'équipe technique)
- Développer une plateforme B2B2C

Activité
MyBeezBox, créée en 2015 est une société proposant des canaux de vente dématérialisés aux professionnels de la restauration et de la gastronomie plus généralement
3 offres clés aux restaurateurs :
- La vente de bons et de coffrets cadeaux sur son site internet
- Le Click & Collect (depuis mai 2020)
- L'organisation de cours de cuisine pour les clients

Franck LEFEUVRE – 35 ans
Fondateur & CEO
Détention via 2 sociétés : Lefeuvre Partners et Inteliscent

Investissements réalisés

GALLIKA – Sous segment : Restauration

Taille du ticket

725 k€

Objectifs de la levée

- Devenir le leader Français de la street food grecque
- Ouvrir plus de 15 restaurants d'ici 2025
- Organiser la production dans un laboratoire
- Développer et améliorer la présence de la marque

Activité

Chaîne de street food grecque créée en 2015, offrant une cuisine saine, de qualité et sur mesure

Positionnement premium et qualitatif, avec un univers visuel grec marqué dans l'agencement et la décoration des espaces

Fondateurs

Julien Gantheret
37 ans
Fondateur
RH, marketing et communication
Diplômé de l'ISEG,
Commence sa carrière chez UNILEVER commercial terrain, et responsable marketing

Géré et développé les 10 franchises Ben & Jerry's en France

Jean-Philippe Selle
36 ans
Fondateur
achats, finance et administratif
Diplômé de l'ESSEC et de l'EBS,
Commence sa carrière chez NATIXIS, puis

Directeur des achats puis de directeur financier au sein des hôtels du groupe MILLENNIUM

Investissement réalisés

AVEKAPETI – Sous segment : Distribution

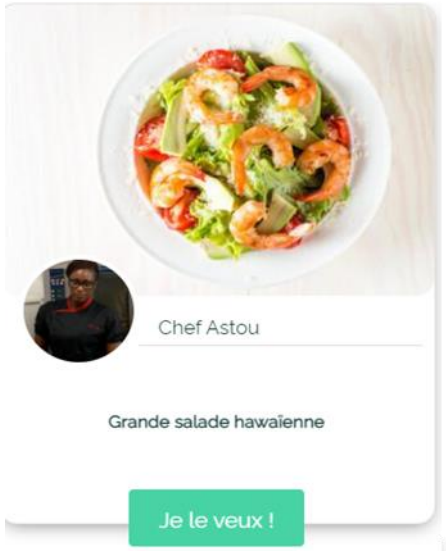

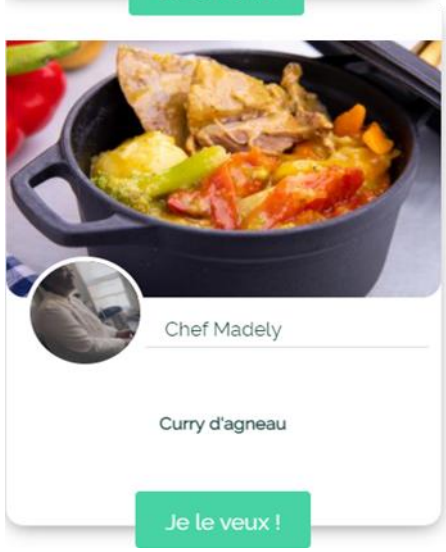

Taille du ticket

1,7 M€

Objectifs de la levée
- Organiser la commercialisation B2B
- Développer et améliorer la présence de la marque
- Augmenter les clients B2C via des campagnes de marketing

Activité
Fondée en 2017, Avekapeti propose une plateforme qui commande, stock et livre des plats « faits maison » réalisés à partir de produits frais par des chefs professionnels ou en reconversion, afin de rapprocher cuisiniers indépendants et consommateurs

Fondateurs

Fati Mrani – CEO
29 ans
Fondatrice
Master Dauphine

Takeshi Iri – CTO
39 ans
Associés depuis 3 ans

Ancien chef de projet dans des SSII avec une expérience de gestion de projets informatiques et de gestion d'ingénieurs

Nouvel investissement

NEW SCHOOL TACOS – Sous segment : Restauration

Taille du ticket

1,25 m€

Objectifs de la levée
- Augmenter la visibilité de la marque
- Ouvrir plus de 15 restaurants en 2022
- Accélérer le déploiement à l'international
- Procéder à une série de recrutements pour renforcer les équipes

Activité
Chaîne de street food créée en 2016, proposant une offre différenciante sur le secteur du French Tacos: Franchisés + restaurants en propre

Positionnement avec des produits de qualité, des recettes et ingrédients originaux dans un univers pop contemporain

Fondateurs

Selim JAOUADI
37 ans
CoFondateur

Anthony MAZZONE
36 ans
CoFondateur

Exemples de dossiers à l'étude

1,25 -1,5M EUR
Q2 2022

- ✓ Marques virtuelles en propre
- ✓ 5 lieux déjà ouverts
- ✓ +300 k EUR / mois
- ✓ Capacité de développement du concept à l'international

- ✓ Segment : BtoB
- ✓ Sous-segment : Dark Kitchen
- ✓ Concept : Marques en propre

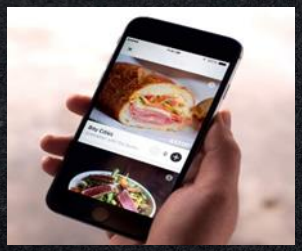

2M EUR
Q2 2022

- ✓ 2m€ CA annuel
- ✓ Positionnement sur les zones délaissées par les grandes plateformes de livraison de repas

- ✓ Segment : Foodtech
- ✓ Sous-segment : Plateforme de livraison
- ✓ Concept : Couverture régionale

A définir

En recherche active de candidats:

- ✓ Déjà 5+ points de vente et rentable
- ✓ Multi-villes
- ✓ Offre snacking
- ✓ Projet de croissance sur 5 prochaines années

- ✓ Segment : Production
- ✓ Sous-segment : Chaîne de boulangeries
- ✓ Concept : Offre traditionnelle + snacking

Confidentiel - Ne pas diffuser sans autorisation préalable

La Recette

Annexes

Les Ingrédients

Un réseau professionnel
conséquent apporté
par l'ensemble
des acteurs

Détection des opportunités
au plus tôt dans
le cycle de vie
du F&B

Un comité stratégique
doté d'une forte
expertise F&B
et des métiers
connexes

Une expertise
dans le capital
investissement
et la levée de fonds

Ouvrant aux cibles
un accès à
un écosystème F&B unique
(prestations rémunérées FoodXpert)

Processus d'investissement

	FOODXPERT	inter invest capital	
Sourcing	●	●	Identification des cibles et préqualification
Analyse	●	●	Analyse du marché, du positionnement et des dirigeants
Comité stratégique	●	●	Recommandations
Comité d'investissement		●	Audits et LOI (lettre d'intention)
Suivi et accompagnement	●	●	Suivi conseils de surveillance des cibles
Sortie	●	●	Mécanismes de liquidité prédéfinis: cession (industriel, FO, LBO ou fonds d'investissement, introduction en bourse)

Analyse & Comité Stratégique

RDV CIBLES

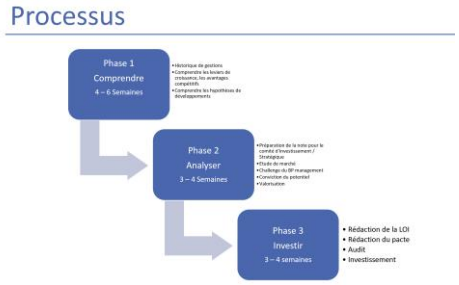

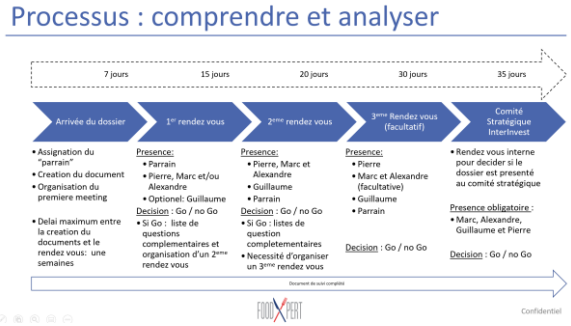

ANALYSE DETAILLEE

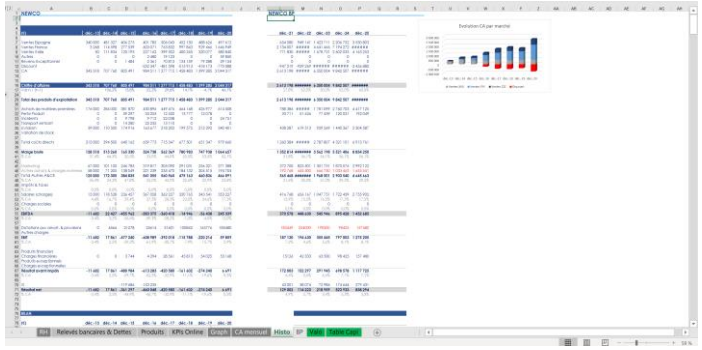

COMITE STRATEGIQUE

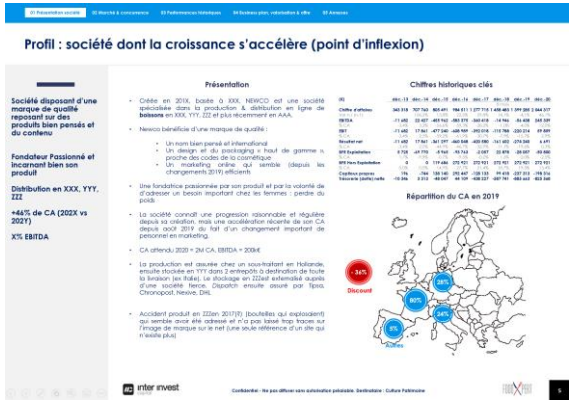

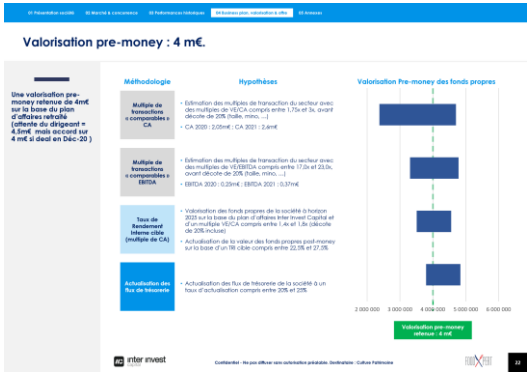

A RETENIR

A RETENIR

Fonds dédié à un secteur **en forte mutation**, avec des segments à **fort potentiel de croissance** (cf 5 sous-segments), difficile d'accès habituellement

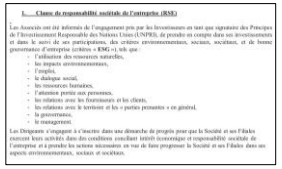

Prise en compte de **critères ESG** dans la gestion du Fonds, déploiement et suivi de ces critères en coopération avec les cibles

Une équipe à renommée international **d'experts** du capital investissement et du Food & Beverage, ouvrant aux cibles un accès à un **écosystème unique** favorisant leur accélération et un développement

Un **accès digital** très performant

ANNEXES

Inter Invest Capital

Société de gestion du groupe Inter Invest

Le Groupe Inter Invest

2Mds€
ACTIFS SOUS GESTION

50m€
FONDS PROPRES

150
SALARIÉS

Inter Invest Capital

40 Participations
CAPITAL CROISSANCE
CAPITAL DEVELOPPEMENT

150m€
ACTIFS SOUS GESTION EN 4 ANS

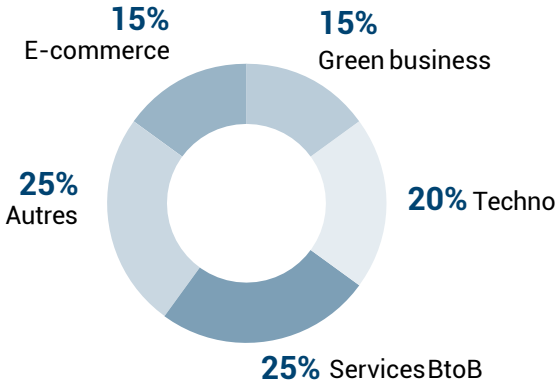

Contact

SAS au capital de 480,000 euros
48 rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

839 880 952 R.C.S Paris

01 44 07 50 03
www.foodxpert.fr
Contact@foodxpert.net

Société de gestion

Inter Invest Capital
21 rue Fortuny
75017 Paris

Numéro d'agrément AMF : GP-15000006

01 80 49 52 01
www.interinvestcapital.fr
contact@interinvestcapital.fr